
PR1

Construction de réservoirs additionnels
d'entreposage de produits liquides à
Montréal-Est

Montréal

6211-16-007

**CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS
ADDITIONNELS D'ENTREPOSAGE
DE PRODUITS LIQUIDES À
MONTRÉAL-EST**

AVIS DE PROJET

CANTERM TERMINAUX CANADIENS INC.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	ii
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROMOTEUR.....	1
3. CONSULTANT MANDATÉ PAR CANTERM	2
4. TITRE DU PROJET	2
5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET	3
6. LOCALISATION DU PROJET	4
7. PROPRIÉTÉ ET DESCRIPTIONS DES TERRAINS.....	6
7.1 Fiche technique des lots concernés.....	6
7.2 Description sommaire des terrains visés	6
8. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET	9
9. DESCRIPTION DU MILIEU	10
9.1 Éléments particuliers	10
10. PRINCIPALES RÉPERCUSSIONS APPRÉHENDÉES.....	12
10.1 Ressource sol.....	12
10.2 Ressource air.....	13
10.3 Végétation et faune.....	14
10.4 Aspects socio-économiques	14
10.5 Synthèse des impacts.....	15
11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET ET COÛTS	15
12. PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES	15
13. MODALITÉS D'INFORMATION PUBLIQUE	16

ANNEXE

Annexe A : Document administratif

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de localisation et secteur à l'étude.....5
Figure 2 : Vue d'ensemble de la zone à l'étude7

1. INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une démarche de demande de certificat d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et des autorisations à obtenir dans le cadre de la *Loi canadienne d'évaluation environnementale*. Il constitue un avis pour un projet de construction de nouveaux réservoirs de produits liquides et des équipements connexes qui seraient localisés d'une part, sur la propriété de la compagnie *Canterm Terminaux Canadiens inc.*, et d'autre part, sur des terrains en location. Ces réservoirs seraient construits sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est de la Ville de Montréal (secteur de Montréal-Est). L'ajout de réservoirs supplémentaires vise à répondre à la demande croissante d'entreposage de produits liquides dont notamment l'essence, le diesel, le kérosène et l'éthanol pour sa clientèle.

Cet avis de projet présente les renseignements généraux concernant notamment le promoteur, les lots et parties de lots des terrains visés, les principales caractéristiques techniques du projet et les conséquences appréhendées du projet sur l'environnement.

2. PROMOTEUR

Le promoteur du projet est la compagnie *Canterm Terminaux Canadiens inc* (*Canterm*) dont les actionnaires actuels sont *Le Groupe Pétrolier Olco* et *Neste Canada inc.* Il s'agit d'une entreprise indépendante qui exploite des terminaux d'entreposage public pour les produits pétroliers ainsi que d'autres produits sous forme liquide. Elle exploite deux terminaux maritimes ainsi que des terminaux terrestres et des rampes de chargement dans les villes de Québec et de Montréal.

Le responsable du projet au sein de l'entreprise est M. Richard Pouliot, directeur. Toutes les communications relatives au présent avis de projet peuvent lui être transmises au siège social dont les coordonnées sont les suivantes :

Canterm Terminaux Canadiens inc.
2775, avenue Georges V
Montréal-Est (Québec)
H1L 6J7
Téléphone : (514) 645-6526
Télécopieur : (514) 645-5480
Courriel : R_Poulio@olco.ca

3. CONSULTANT MANDATÉ PAR CANTERM

Canterm a retenu les services du Groupe Conseil UDA inc. (UDA) pour l'accompagner et participer à l'élaboration du projet et présenter les demandes d'autorisations requises pour la réalisation de ce projet de construction de réservoirs additionnels.

Une procuration autorisant UDA à déposer les documents relatifs à l'obtention des autorisations est disponible à l'annexe A.

UDA est une firme spécialisée en environnement, agriculture et foresterie. Le responsable du projet est M. Claude Veilleux, ing. & agr. Il est possible de le rejoindre aux coordonnées suivantes :

Groupe Conseil UDA inc.
426, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0
Téléphone : (450) 584-2207
Télécopieur : (450) 584-2523
Courriel : cveilleux@udainc.com

4. TITRE DU PROJET

Le projet faisant l'objet du présent avis porte le nom de « Construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est ».

5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet vise à répondre à une demande croissante de la clientèle de Canterm pour l'entreposage de produits pétroliers et de produits compatibles tels l'éthanol, le biodiesel et le naphte pétrochimique à son terminal de Montréal-Est. Canterm vise ainsi l'utilisation optimale des espaces et des équipements qu'elle possède tout en contribuant à la viabilité économique de ses clients de l'est de Montréal.

Rappelons que la fermeture de raffineries dans l'est du Canada a entraîné une demande additionnelle pour des produits pétroliers importés. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'augmentation de la quantité d'entreposage de Canterm. Ses nouvelles installations permettront à la fois de répondre à la demande intérieure et de satisfaire les besoins domestiques pour des carburants répondant à de nouvelles caractéristiques comme, par exemple, les essences et diesel à basse teneur en soufre et l'introduction obligatoire de l'éthanol dans l'essence vendue en Ontario.

En effet, la mise en œuvre de nouvelles normes environnementales issues d'ententes internationales génèrent de nouveaux besoins sur le plan canadien et international qui nécessitent l'utilisation des services de terminaux maritimes comme ceux de Canterm pour la réception, l'entreposage, la préparation et la livraison de nouveaux produits dans les marchés de l'Est du Canada et du Nord-Est des États-Unis ou pour l'exportation à partir de Montréal.

Sur le plan économique, le projet Canterm contribuera aux efforts des entreprises canadiennes et québécoises pour assurer la sécurité de leurs approvisionnements. Ceci est particulièrement le cas pour les entreprises qui dépendent pour leur croissance de l'importation de matières premières en provenance de l'étranger ainsi que de la réduction des coûts de ces approvisionnements, particulièrement en ce qui a trait au transport et à la distribution vers les grands marchés de l'Est.

De ce point de vue, l'augmentation de la capacité d'entreposage de Canterm lui permettra d'offrir à sa clientèle toute la flexibilité possible pour la réception des navires, l'entreposage dans des conditions sécuritaires, la préparation et la livraison par navire, voie ferrée, camion et pipeline. Par ailleurs, Canterm est le seul terminal indépendant

de l'est du Canada pouvant relier par pipeline des installations de réception de produits importés aux grands centres de consommation de Montréal et Toronto, ce qui lui accorde un avantage certain d'un point de vue économique et environnemental.

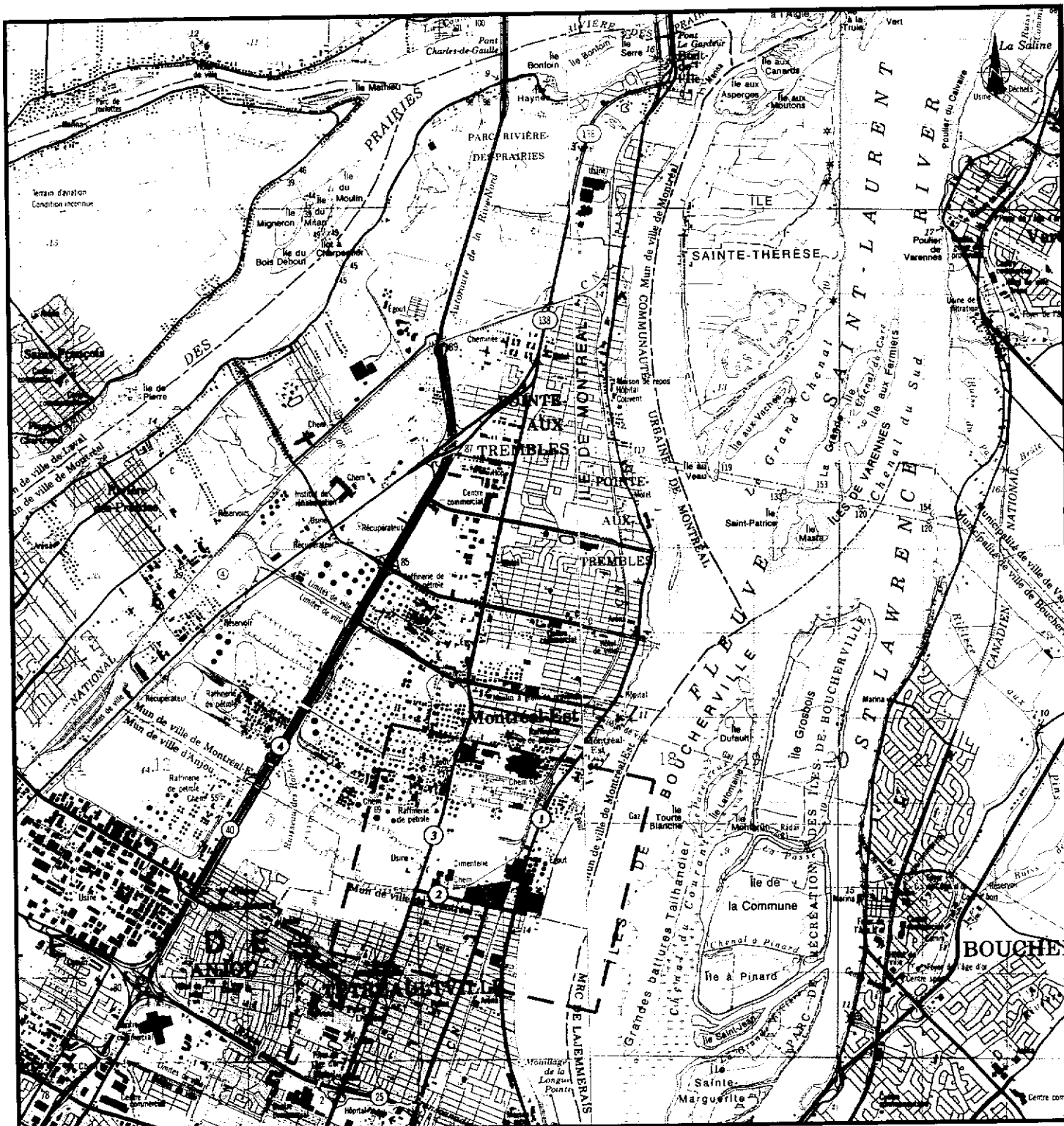
6. LOCALISATION DU PROJET

Le lecteur doit noter que pour des fins d'orientation et de localisation, les directions retenues dans le texte de la présente section et des sections suivantes sont : est, vers Repentigny; ouest, vers Anjou; nord, vers Laval et sud, vers le fleuve Saint-Laurent.

Le secteur visé par le projet est situé à la limite ouest d'une zone industrielle, incluant l'industrie lourde, vouée notamment à la pétrochimie, à la métallurgie, au raffinage, à l'exploitation de carrière, etc. En bordure de cette limite le territoire est occupé par une zone mixte majoritairement utilisée à des fins commerciale et résidentielle. Les principales artères donnant accès au secteur visé sont les rues Notre-Dame, Sherbrooke et Hochelaga de même que l'avenue Georges V.

Les réservoirs projetés de même que les équipements connexes seraient *principalement localisés sur des terrains appartenant à Canterm* et en moindre importance, sur des terrains loués par Canterm. Les terrains sous bail se trouvent entre le fleuve et la rue Notre-Dame à même les installations portuaires de même qu'entre la rue Notre-Dame et la voie ferrée. Enfin, les superficies retenues pour l'implantation du projet sont composées de plusieurs lots de dimensions variables et de périmètres irréguliers.

La figure 1 présente la zone à l'étude et les limites approximatives des terrains appartenant à Canterm et ceux loués par Canterm.



LÉGENDE :



--- Limite de la zone à l'étude
 ——— Propriété de Canterm
 ——— Terrain loué par Canterm

① Rue Notre-Dame
 ② Avenue Georges V

③ Rue Sherbrooke
 ④ Autoroute 40



Projet:
**CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS
 ADDITIONNELS D'ENTREPOSAGE
 DE PRODUITS LIQUIDES**

Titre:
 Plan de localisation
 et secteur à l'étude



Groupe Conseil UDA inc.
 Agriculture, foresterie et environnement

Préparé par: Claude Veilleux, ing. & agr.
 Dessiné par: Patrick Fontaine, dess.
 Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.
 Référence: Cartes topo. 31H-11 et 31H-12
 Échelle approx.: 1:65 000

Date: 05-01-07
 Figure: 1
 Fichier: 2523cg01.dwg

7. PROPRIÉTÉ ET DESCRIPTIONS DES TERRAINS

Les renseignements généraux relatifs aux lots et parties de lots concernés par ce projet sont décrits à la section 7.1 tandis que la section 7.2 présente une description sommaire des terrains visés.

7.1 Fiche technique des lots concernés

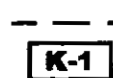
Lots ou parties de lots :	Propriétés de Canterm : <ul style="list-style-type: none"> ● 1250997 (site K-1) ● 1250992, 1250993 et 1250994 (site K-2) Propriétés louées par Canterm <ul style="list-style-type: none"> ● 1250985 et 1251201 (site K-3) ● 1251206 (site K-5)
Circonscription foncière :	Montréal
Municipalité :	Ville de Montréal
Arrondissement :	Rivière des Prairies/Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est (Le projet serait implanté dans le secteur de Montréal-Est.)
Zonage municipal:	<ul style="list-style-type: none"> ● K-1 : industrie (incluant industrie lourde); commerce et service; exploitation primaire ● K-2 et K-3 : industrie (incluant industrie lourde); commerce et service ● K-5 : commerce et service (le secteur K-5 était zoné industrie, incluant l'industrie lourde, jusqu'en septembre 2002).

7.2 Description sommaire des terrains visés

Les terrains exploités par la compagnie Canterm sont subdivisés en cinq secteurs nommés K-1, K-2, K-3, K-4 et K-5. Il s'agit de terrains de formes irrégulières dont les limites sont présentées à la figure 2. Aux fins du projet actuel, seuls les secteurs K-1, K-2, K-3 et K-5 sont visés en raison des espaces vacants disponibles pour la construction de nouveaux réservoirs. Les secteurs K-3 et K-5 correspondent aux terrains loués par Canterm.



LÉGENDE :



--- Limite de la zone à l'étude
K-1 Secteur

- ① Lafarge
- ② Port de Montréal
- ③ Terrain boisé
- ④ Terrain vacant
- ⑤ Transbordement de matières résiduelles
- ⑥ Pétro-Canada
- ⑦ Interquisa Canada

- ⑧ Installations portuaires et entreposage
- ⑨ Ashland Canada (ESSO)
- ⑩ Shell Canada
- ⑪ Métallurgie Noranda, affinerie CRR
- ⑫ Nexans
- ⑬ Tuyau Wolverine Canada Inc.
- ⑭ COASTAL

- ⑮ Poste H-Q
- ⑯ Terrain vacant
- ⑰ MCS Conteneurs

- Rue Notre-Dame
- Voie du CN
- Rue Hochelaga
- Avenue Georges V
- Rue Sherbrooke
- Rue Lakefield



Projet:
**CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS
 ADDITIONNELS D'ENTREPOSAGE
 DE PRODUITS LIQUIDES**

Titre:
 Vue d'ensemble de
 la zone à l'étude

UDA Groupe Conseil UDA inc.
 Agriculture, foresterie et environnement

Préparé par: Claude Veilleux, ing. & agr.
 Dessiné par: Patrick Fontaine, dess.
 Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.

Date:
 05-01-07

Référence: Orthophotos mai 2004
 Échelle approx.: 1:20 000

Figure: 2
 Fichier: 2523cg02.dwg

Secteur K-1

Le secteur K-1 représente l'endroit où le nombre de réservoirs existants est le plus nombreux. Les bureaux administratifs sont également présents sur ce site. Afin d'optimiser l'espace disponible dans ce secteur, Canterm entend procéder à la construction d'un réservoir dans le cadre du présent projet. Ce secteur est bordé à l'ouest par un quartier résidentiel et commercial, au nord par la compagnie Lafarge et une propriété du Port de Montréal, à l'est par un terrain boisé et finalement au sud par le secteur K-2.

Secteur K-2

Le secteur K-2 peut être divisé en deux parties compte tenu qu'il est traversé dans l'axe nord-sud par une voie ferrée et deux pipelines qui lui sont adjacents. La partie ouest est actuellement occupée par une entreprise de camionnage et sa partie est est vacante. Jusqu'à la fin des années 80, l'ensemble du secteur K-2 était occupé par des réservoirs de produits pétroliers. Aujourd'hui, ce secteur est bordé à l'ouest par un quartier résidentiel et commercial (présent à la fin des années 80) longeant l'avenue Georges V, au nord par la rue Hochelaga et le secteur K-1 affichant ces nombreux réservoirs, à l'est par une entreprise de transbordement de matières résiduelles et au sud par un quadrilatère occupé par un parc municipal, une entreprise de camionnage et par des immeubles à logements.

Secteur K-3

En bordure du fleuve et du quai du Port de Montréal, il y a le secteur K-3 sur lequel plusieurs réservoirs sont présents. Ce sont les parcelles de terrain situées près du quai qui sont visées pour ce secteur du projet. Celles-ci sont bordées à l'ouest par un parc municipal, au nord par des réservoirs et quelques habitations, à l'est par des installations de Pétro-Canada et au sud par le quai et le fleuve Saint-Laurent.

Secteur K-5

Le secteur K-5 est un terrain vacant de forme rectangulaire dont les côtés nord et sud sont limités par la voie ferrée et la rue Notre-Dame respectivement. Il est entouré par un centre de transbordement (nord), une entreprise de camionnage (ouest), des réservoirs d'entreposage (sud) et un terrain vacant (est).

Mis à part la présence du fleuve à proximité de K-3, il n'y a aucun cours d'eau qui touchent aux terrains visés et avoisinants.

8. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Selon les évaluations préliminaires réalisées à ce jour, Canterm prévoit procéder à la construction de 15 à 20 réservoirs circulaires en acier de dimensions variables pouvant contenir entre 70 000 à 150 000 barils de produits liquides pour un total approximatif de 1,7 million de barils. Tel que mentionné précédemment, les réservoirs seraient construits à l'intérieur des terrains exploités par Canterm, c'est-à-dire les secteurs K-1, K-2, K-3 et K-5.

Le projet exigera des raccordements entre les réservoirs et les conduites existantes et la construction de nouvelles conduites pour permettre d'acheminer les produits vers les réservoirs depuis le quai 94 du Port de Montréal. Par ailleurs, Canterm devra procéder à des raccordements aux pipelines existants, aux installations ferroviaires et aux rampes de chargement existantes pour pouvoir desservir sa clientèle.

Enfin, la construction de digues de retenue pour contenir les déversements accidentels de même que la mise en place de mesures de sécurité et de prévention sont prévues.

9. DESCRIPTION DU MILIEU

Une superficie d'environ 7 km² représentant la zone à l'étude sera considérée dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'impact afin de circonscrire adéquatement les conséquences possibles du projet notamment sur les plans environnemental, socio-économique et risques technologiques. La figure 2 montre les limites de la zone à l'étude retenue dans le cadre du présent projet de même que l'utilisation actuelle du territoire.

9.1 Éléments particuliers

Les principaux éléments particuliers du projet sont présentés ci-après.

Utilisation du territoire

Localisé dans une zone à vocation industrielle, les terrains visés sont entourés par plusieurs grandes entreprises. Au nord du secteur K-1, le territoire est occupé par les installations de la carrière de Ciment Lafarge où notamment près de la limite nord-est du secteur K-1, il y a une aire d'entreposage de sel. Plus à l'est, une bande boisée ainsi qu'un terrain vacant séparent le secteur K-1 de l'usine de la compagnie Interquisa Canada.

Au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la carrière Lafarge, le territoire est occupé par MCS Conteneurs, un terrain vacant, un poste d'Hydro-Québec et des terrains de la raffinerie Shell.

Un peu plus à l'est, il y a les entrepôts de Corporation Ashland Canada et l'usine de Noranda inc. Les environs en direction sud-est sont notamment occupés par le terminal de sel du Port de Montréal et les installations de Pétro-Canada.

Quant à la partie ouest, elle est caractérisée par une trame urbaine dense composée principalement d'immeubles à logements et de commerces. Un parc riverain longe également le fleuve Saint-Laurent.

La voie ferrée du Canadien national, les rues Notre-Dame et Sherbrooke constituent les trois axes majeurs de transport qui traversent la zone à l'étude selon une orientation ouest-est. Les deux premiers axes passent à proximité des secteurs où seront implantés les nouveaux réservoirs. Il faut également noter la présence de l'autoroute 40 localisée à environ 1 kilomètre au nord de la zone à l'étude.

Nappe phréatique

L'ensemble de la zone à l'étude est desservi en eau potable par le réseau d'aqueducs de la Ville de Montréal de sorte que la nappe phréatique n'est pas sollicitée pour l'approvisionnement en eau potable. Les services d'égouts sanitaires et pluviaux de la Ville de Montréal desservent également cette zone. Malgré cette situation, l'étude d'impact tiendra tout de même compte de la vulnérabilité des nappes souterraines dans le secteur.

Végétation/faune

La zone à l'étude dans son ensemble est localisée dans une zone fortement urbanisée à prédominance industrielle où la végétation est rare et le plus souvent présente un couvert très clairsemé formé de surfaces herbacées et d'îlots d'arbres. Par ailleurs, les terrains visés présentent peu ou pas de végétation et les conditions qui y prévalent ne sont aucunement propices aux espèces végétales à statut particulier ni à la faune en général.

Milieu humain

La construction de nouveaux réservoirs sera réalisée sur des terrains vacants situés près de réservoirs existants dont notamment le secteur K-2 qui était occupé par le passé par des réservoirs qui ont été démolis vers la fin des

années 1980. Les principaux éléments du milieu humain à considérer sont plutôt localisés en périphérie des terrains visés. En fait, la proximité du milieu résidentiel, la présence de parcs municipaux comme le terrain de balle près du secteur K-2 et celui du parc Riverain (secteur K-3) seront à considérer. Les aspects associés aux risques technologiques et au plan des mesures d'urgence devront également être analysés lors de l'élaboration de l'étude d'impact.

Par ailleurs, un effet positif est anticipé en termes de retombées économiques durant la phase de construction des nouveaux réservoirs notamment en ce qui a trait à la création d'emplois directs et indirects.

Enfin, le promoteur prévoit mettre de l'avant un processus d'information publique, afin de considérer les préoccupations de la population présente à proximité.

10. PRINCIPALES RÉPERCUSSIONS APPRÉHENDÉES

Les répercussions sur l'environnement comme les impacts de la construction des réservoirs seront identifiés et abordés dans l'étude d'impact.

10.1 Ressource sol

Des travaux d'excavation de surface seront requis pour mettre en place les nouvelles installations. Il est à noter que les différentes conduites nécessaires à la réalisation du projet seront enfouies ou hors terre selon les besoins du promoteur. Par le passé, divers terrains exploités actuellement par Canterm ont fait l'objet de caractérisations et d'une réhabilitation dont notamment le secteur K-2 où des réservoirs de produits pétroliers étaient présents jusqu'à la fin des années 1980.

Pendant les travaux, il est prévu d'inspecter les excavations et au besoin un programme d'échantillonnage basé sur les règlements et politique en vigueur du ministère de l'Environnement du Québec en regard à la réhabilitation des terrains contaminés sera appliqué.

Dans ce contexte, aucun effet négatif n'est envisagé à l'égard des sols contaminés compte tenu des travaux de réhabilitation effectués dans le passé.

Eaux de surface

Il est bien connu que la présence de réservoirs d'entreposage liquide peut être une source potentielle d'impacts sur les eaux de surface si les mesures appropriées ne sont pas mises en place. L'étude d'impact identifiera les sources et indiquera les mesures nécessaires à mettre en place en portant une attention à la présence du fleuve à proximité du site K-3.

Compte tenu des mesures de contingence disponibles (e.g. digues), et de l'absence de réseau de drainage de surface développé sur les superficies visées, aucun effet négatif n'est anticipé pour les eaux de surface.

10.2 Ressource air

Poussières

Les travaux de construction sont susceptibles d'affecter les conditions d'air ambiant sur les terrains visés et ses environs immédiats. De façon générale, les sources potentielles d'émanations de poussières pour ce type de projet et les mesures correctrices appropriées sont bien connues.

Aucun effet négatif sur la qualité de l'air n'est envisagé si les mesures correctrices sont mises en place.

Odeur

En cours d'exploitation, des odeurs pourraient provenir des installations et se propager dans le milieu environnant. À cet effet, les réservoirs seront construits selon les normes de l'industrie et pour répondre aux normes de la qualité de l'air des organismes réglementaires.

10.3 Végétation et faune

Les emplacements disponibles et destinés à la construction des réservoirs sur les terrains visés correspondent à des terrains vacants sans couvert végétal significatif. Par conséquent, le projet n'est pas susceptible d'engendrer des impacts importants sur les composantes fauniques et floristiques.

10.4 Aspects socio-économiques

Comme le projet prévu serait réalisé à l'intérieur des limites de la propriété de Canterm et sur des terrains sous bail à proximité et dans un milieu compatible avec ce type d'infrastructure, le projet n'entraînera pas d'impacts négatifs significatifs. En contrepartie, des retombées économiques intéressantes sont prévues lors de la période de construction du projet.

Accès au site et circulation routière

Les infrastructures routières et ferroviaires menant aux terrains visés sont existantes. De plus, les travaux d'opération et de construction n'auront pas d'impacts significatifs anticipés sur la circulation locale.

Niveau sonore

Il est connu que des activités de construction impliquant de l'équipement lourd, des déplacements de véhicules lourds sont des sources d'augmentation intermittentes du niveau de bruit ambiant. Une évaluation de l'intensité de ces

sources et l'application éventuelle de mesures appropriées sont prévisibles pour ce type de travaux. Les mesures de contrôle généralement éprouvées permettent d'atténuer les niveaux sonores incommodants.

L'étude d'impact identifiera et évaluera les sources potentielles de bruits ainsi que les mesures d'atténuation appropriées de manière à rendre le niveau sonore acceptable avec l'usage du milieu.

10.5 Synthèse des impacts

La plupart des effets potentiels sur les ressources eau, sol et air ainsi que sur le milieu ambiant sont ponctuels et à court terme. Les projets similaires réalisés par le passé ont démontré qu'il est possible d'atténuer les impacts qui y sont associés à l'aide de techniques ou de technologies connues. Ainsi, aucun effet résiduel significatif n'est anticipé.

11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET ET COÛTS

Le promoteur prévoit débiter, sous réserve des autorisations réglementaires et gouvernementales, la construction des réservoirs et des équipements connexes le plus tôt possible en 2005. L'évaluation préliminaire des coûts de construction indique que le promoteur devra déboursier un montant d'environ 40 millions de dollars. Des analyses technico-économiques plus approfondies seront réalisées pour valider ces coûts.

12. PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES

Aucune phase ultérieure ou projet connexe n'est prévue au présent projet.

13. MODALITÉS D'INFORMATION PUBLIQUE

À l'étape de l'avis de projet, les modalités finales d'information publique ne sont pas encore déterminées. Il est cependant prévu que le plan de communication considérera la publication d'avis publics dans les journaux locaux, afin d'inviter la population à participer à une séance d'information pour informer celle-ci et recueillir ses commentaires dans le cadre de l'élaboration du projet. Des rencontres sont également prévues auprès des représentants municipaux et de divers organismes de la région.

CERTIFICAT RELATIF À L'AVIS DE PROJET

Nous certifions que tous les renseignements contenus au présent avis relatif à la construction de réservoirs d'entreposage additionnel de produits liquides sur la propriété de Canterm Terminaux Canadiens inc. à Montréal-Est et des terrains sous bail sont exacts et au meilleur de notre connaissance.



Claude Veilleux, ing. & agr.

Le 11 janvier 2005

J:\2523\2523AV03.DOC

ANNEXE

ANNEXE A

Document administratif



Canterm Terminaux Canadiens Inc.
Canterm Canadian Terminals Inc.
2775, avenue Georges V
Montréal-Est, Québec H1L 6J7
t : 514 645-6526 f : 514 645-8048
www.canterm.com

lundi, 10 janvier 2005

M. Claude Veilleux, ing. et agr.
Groupe Conseil UDA Inc.
426 Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu
J0H 2G0

Référence : Procuration

Monsieur,

Par la présente, Canterm Terminaux Canadiens Inc., mandate la firme Groupe Conseil UDA Inc. aux fins de présenter les documents concernant la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement du Québec, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et des autorisations à obtenir dans le cadre de la loi Canadienne d'évaluation environnementale, s'il y a lieu.

Daignez agréer, Monsieur Veilleux, nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mark S. Kaneb'.

MSK/cc

Mark S. Kaneb
Président